



Avancée ?! Un bilan flou après une réforme trouble...

Introduction

1°) présents



a) Présidence : ce Groupe de Travail (GT) était présidé par Mme DEBAUX, sous-directrice A.

b) autres membres de la haute administration :

- Mme Stéphanie Marin, adjointe à la cheffe du bureau A1.
- M. Alexis Lopes, chef du bureau A2
- M. Jean-François Rubler chef du bureau A3, son adjoint Olivier Gillot, ainsi que 3 rédacteurs du bureau A3 (suivi métiers de la surveillance)



b) siégeaient les 5 **organisations syndicales** (OS) représentatives : CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA, SNCD-FO.



2°) Préalables

a) déclarations syndicales

CFDT	CGT	SNCD-FO	SOLIDAIRES	UNSA
Rappelle son accord pour la réforme et liste les doléances sur les attentes des CSDS.	Inutilité du GT après 6 années de silence, liste de doléances également.	Axant sur les doléances particulières des CSDS, notamment sur le forfait horaire et le côté opérationnel qui n'est pas assez développé dans leurs missions.	rappel de notre dénonciation dès le départ de la réforme : déclassement, moindre maîtrise de l'opérationnel (cf PJ).	liste aussi des problèmes de formation, d'information et de structure.

b) réponses de la haute administration

Il y aura d'autres GT si nécessaire¹.

Il s'agit pour la sous-dir A de faire un bilan d'étape pour l'administration.

Les fiches, qui étaient « trop positives et peu détaillées » selon les OS, n'ont pour but que de justifier la réforme et les accompagnements selon M. Rubler (!).

Rappelle l'historique du dernier GT de 2012, expliquant les raisons et les conditions de l'arrivée des « A » en Surveillance (valoriser les agents de catégorie A en Surveillance par rapport aux Opérations commerciales – Raccourcir la chaîne hiérarchique, etc...).

À l'origine c'étaient les Divisions qui devaient disparaître, mais après un lobbying efficace, c'est le niveau Subdivision qui a sauté. Merci qui ?

L'ordre du jour



1°) MATHIEU et MEMENTO pour tout le monde...

Demande intersyndicale :

La demande de la suppression du forfait pour un passage au memento chef d'unité, afin de quantifier les horaires et permettre une récupération suffisante des heures effectuées est effectuée d'entrée. Lors du GT, il s'agira d'une demande forte portée par tout le monde...

Motivations :

- Pour éviter une trop grande opacité sur les activités des CSDS (Chef de Service de la Douane en Surveillance),
- pour permettre une visibilité sur les disponibilités de ceux-ci,
- et pour prendre en compte les rythmes de travail.

¹ NDLR : Et ça le sera, on s'en rendra compte rapidement vu l'énumération de problèmes qui jaillissent au fur et à mesure que le GT s'étire en longueur...



2°) Problème du recrutement des CSDS

Évolution :

Proposition de suppression des postes du tableau des mutations, pour la mise en place de poste à profil, avec entretien préalable avant mutation, voire à affectation suite à enquête. La haute administration confirme le maintien des affectations sous forme d'enquête à partir d'IR3.

Tout ça avançait laborieusement avant l'annonce :
Aucune décision ne sera prise aujourd'hui, il ne s'agit que d'un groupe de travail...

Formation :

Les 1^{ers} retours des formations CSDS ont permis d'affiner les demandes (d'après la DG) et donc les stages seront plus pratiques au niveaux *techniques* et *management*, même s'ils ne seront pas rallongés, pour éviter de priver les unités des leur CSDS.

La lutte contre la fraude sera abordée lors de la 2^{ème} partie du stage CSDS (le stage + 9 mois)



3°) Le régime indemnitaire

Le grade de Chef de Service Comptable en surveillance, pour autant qu'il détonne par sa dénomination dans un régime hors comptabilité, est le seul moyen vis à vis du service général de gratifier le cadre supérieur d'un grade fonctionnel pour rendre attractive la carrière Surv.

L'Allocation Complémentaire de Fonctions (ACF) sera calculée sur les équivalence OP/CO. Mais le principe est qu'il reste un IR1.



4°) Montant des astreintes

Il a été limité à 40 € pour avoir l'aval du service général.

La note sera revue pour lever le doute de la permanence en semaine de 9h à 17h, qui ne devrait pas être incluse dans celle-ci, car la hiérarchie est opérationnelle.

Épilogue

Vu la lenteur et la complexité des débats, ne pouvant déboucher sur aucune décision, puisque ce n'était pas le but de ce groupe de travail, la haute administration, par la voix de **la sous directrice A, propose de scinder les groupes de travail :**

- 1 sous groupe Recrutement / Formation
- 1 sous groupe Rythme de travail / Forfait
- 1 sous groupe Rémunération

Ces sous groupes, dans la tête de la sous-dir A, seraient **restreints à 1 ou 2 personnes maximum par OS, et mise en commun des travaux par le GT « normal »**... Suite donc aux prochains numéros.



SOLIDAIRES DOUANES était représentée par **Erwan CREACH** et **Patrick OLLIVEAUD**.
N'hésitez pas à les contacter pour plus de précisions.